

Portrait de la saison jeune public 2005/2006

**présenté
le 3 mai 2005**

par

Les diffuseurs

RIDEAU - Colette Brouillé

Association des diffuseurs spécialisés - Alain Grégoire

Les compagnies et associations disciplinaires nationales

Théâtres Unis Enfance Jeunesse - Andrée Garon

Conseil québécois de la musique - Sylvie Gamache

Conseil québécois du théâtre - Raymonde Gazaille

Regroupement québécois de la danse - Lorraine Hébert

Les syndicats d'auteurs et d'artistes

Association québécoise des auteurs dramatiques - Raymond Villeneuve

Association des professionnels des arts de la scène - Mario Campbell (absent)

Union des artistes - François Ferland

Théâtre - éducation

Association théâtre éducation du Québec (ATEQ) - Josée St-Pierre

Portrait de la saison jeune public 2005/2006
le 3 mai 2005

Le contexte: les professeurs négocient leurs conditions de travail. Ils ont convenu de ne prévoir ou programmer aucune activité ou sortie pour l'an prochain. Quoique, à notre connaissance, ce boycott de la réservation n'ait pas été voté et adopté formellement par les différentes instances locales, il est cependant d'ores et déjà en vigueur. En effet, depuis la mi-février et à la grandeur du Québec, les relations sont rompues entre l'école publique et le milieu professionnel des arts de la scène. Tant pour les producteurs qui jouent à l'école que pour ceux qui sont habituellement programmés par les diffuseurs, c'est le silence. C'est le silence aussi pour beaucoup d'artistes et autres travailleurs culturels auxquels plusieurs producteurs ont actuellement trop peu de garanties à offrir. Un silence auquel pourraient être confrontés les jeunes québécois.

Pour observer objectivement l'impact de ce boycott, l'enquête réalisée par RIDEAU auprès des diffuseurs de même que les statistiques compilées chaque année par TUEJ permettent de dresser un portrait réaliste de ce qui s'annonce pour la saison jeune public 2005-2006, et de le comparer aux réalisations des dernières années précédentes.

Les compagnies - diffusion 2002-2003/2003-2004 (moyenne)

	2002-2003/2003-2004	
Compagnies	46	
Spectacles	88	
Représentations	2410 *	
Interprètes-contrats	346	998 760 \$
Auteurs - les droits	88	241 000 \$
Concepteurs - les droits	100	60 500 \$
Régisseurs et +	100	325 000 \$
TOTAL	634	1 625 260 \$

Les années précédentes comme l'année en cours offrent une image semblable, soit 2 400 représentations par année qui permettent de verser 1 625 260 \$ par année en cachets, en droits et en contributions diverses à 634 auteurs, artistes et autres travailleurs culturels.

* Ces représentations ci-dessus sont identifiées grâce aux rapports remis par les producteurs à l'Union des artistes entre autres.

DISTRIBUTION DES REPRÉSENTATIONS - NOMBRE PAR PUBLICS ET LIEUX saison régulière

Au Québec			
chez 58 diffuseurs pluris		733	31 %
primaire	648		
secondaire	152		
grand public	12 (1)		
chez les 6 diffuseurs spécialisés		538	23 %
primaire	314		
secondaire	112		
grand public	112		
dans les écoles		492	21 % (2)
en d'autres lieux (parcs, entreprises, etc)		175	7 %
Hors-Québec		435	18 %
	TOTAL	2373	100 %

(1) représentations offertes en matinées scolaires et au grand public

(2) la distribution par région n'est pas disponible dans ce document

saison 2005-2006 projetée

L'enquête complétée par RIDEAU nous indique que si le boycott se confirme et se prolonge, le portrait de la saison 2005-2006 serait au mieux le suivant:

Au Québec			
chez 58 diffuseurs pluris		250	22 %
<i>primaire</i>	<i>121</i>		
<i>secondaire</i>	<i>35</i>		
<i>grand public</i>	<i>94</i>		
chez les diffuseurs spécialisés (6)		253	22 %
<i>primaire</i>	<i>49</i>		
<i>secondaire</i>	<i>44</i>		
<i>grand public</i>	<i>160</i>		
dans les écoles			
<i>publiques</i>	<i>25</i>	<i>175</i>	<i>15 %</i>
<i>privées</i>	<i>50</i>		
<i>CPE, etc</i>	<i>100</i>		
en d'autres lieux (parcs, entreprises, etc)		175	15 %
Hors-Québec		300	26 %
	TOTAL	1 153	100 %

Les compagnies donnent 82% de leurs représentations au Québec. La majorité de ces représentations transitent par le milieu scolaire, soit en sortie, soit à l'école. En contexte de boycott, les compagnies joueront moins de la moitié des représentations. Il faut mentionner qu'il y a une minorité de compagnies jeune public subventionnées à fonctionnement, et ce à des hauteurs très variables. Les autres compagnies tirent leurs revenus de leur activité de diffusion. Une analyse plus pointue nous permettrait d'observer les conséquences d'une telle diminution en fonction des catégories de compagnies et des lieux qui les programment

l'année prochaine.

Par ailleurs, la distinction entre les diffuseurs spécialisés et les diffuseurs pluridisciplinaires est importante; elle illustre éloquemment l'accessibilité des jeunes aux arts de la scène au Québec dans chacun des contextes, comme en témoignent les tableaux suivants.

DISTRIBUTION DES REPRÉSENTATIONS - NOMBRE PAR RÉGION saison régulière

RÉGIONS	NBRE DE DIFFUSEURS	matinées scolaires		grand public même spect.	SCOLAIRES TOTAL
		primaire	secondaire		
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	17	1	0	18
BAS-RICHELIEU	1	8	2	0	10
BAS-SAINT-LAURENT	4	16	11	0	27
Théâtre du Bic	1	8	0	0	8
CENTRE DU QUÉBEC	1	12	1	0	13
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	48	0	0	48
CÔTE-NORD	3	17	10	0	27
ESTRIE	2	12	1	0	13
GASPÉSIE-ÎLES DE LA MADELEINE	5	11	5	0	16
LANAUDIÈRE	3	80	24	0	104
LAURENTIDES	5	51	15	0	66
LAVAL	1	70	2	0	72
MAURICIE	3	24	8	0	32
MONTÉRÉGIE	7	116	20	0	136
L'Arrière-Scène	1	33	2	0	35
MONTRÉAL	10	110	20	12	130
Maison Théâtre	1	174	10	112	184
Théâtre Denise-Pelletier	1	0	85	0	85
OUTAOUAIS	3	20	10	0	30
QUÉBEC	2	23	19	0	42
Les Gros Becs	1	89	12	0	101
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	2	13	3	0	16
Le Théâtre La Rubrique	1	10	3	0	13
TOTAL					
TOUS LES DIFFUSEURS	64	962	264	124	1226

Après plus de 15 années de persévérance tant de la part de professeurs convaincus que de diffuseurs engagés, des diffuseurs de **toutes** les grandes régions du Québec accueillent jusqu'à maintenant des jeunes spectateurs en matinées scolaires offertes aux ados comme aux plus jeunes. Outre le travail des diffuseurs spécialisés, grâce à des initiatives spécifiques de certains réseaux, quelques régions bénéficient aussi d'une programmation riche et variée.

DISTRIBUTION DES REPRÉSENTATIONS - NOMBRE PAR RÉGION
saison 2005-2006 projetée

RÉGIONS	NBRE DE DIFFUSEURS	matinées scolaires		grand public même spect.	SCOLAIRES TOTAL	
		primaire	secondaire			
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	1	1	2	2	11% *
BAS-RICHELIEU	1	1	1	0	2	20%
BAS-SAINT-LAURENT	4	2	2	0	4	14,8%
Théâtre du Bic	1	1	0	0	1	12,5%
CENTRE DU QUÉBEC	1	0	0	0	0	
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	9	0	3	9	18,8%
CÔTE-NORD	3	3	1	8	4	4,8%
ESTRIE	2	6	2	1	8	61,5%
GASPÉSIE-ÎLES DE LA MADELEINE						
	5	0	1	2	1	6.2%
LANAUDIÈRE	3	10	4	3	14	13,5%
LAURENTIDES	5	2	1	4	3	4,5%
LAVAL	1	15	0	12	15	20,8%
MAURICIE	3	2	1	4	3	9,4%
MONTÉRÉGIE	7	29	7	6	36	26,5%
L'Arrière-Scène	1	7	1	7	8	23%
MONTRÉAL	10	24	6	29	30	23%
Maison Théâtre	1	24	0	74	24	13%
Théâtre Denise-Pelletier	1	0	41	38	41	48,2%
OUTAOUAIS	3	2	0	7	2	6,7%
QUÉBEC	2	12	7	8	19	45,2%
Les Gros Becs	1	17	2	41	19	18,8%
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	2	3	1	5	4	25%
Le Théâtre La Rubrique	1	0	0	0	0	
TOTAL						
TOUS LES DIFFUSEURS	64	170	79	254	249	20,3%

* % des représentations garanties en milieu scolaire

Si les écoles publiques du Québec rompent plus longtemps leurs relations avec les milieux des arts de la scène, l'accessibilité pourrait se limiter à la réalité (programmation - 3 mai 2005) observée dans le tableau ci-dessus: dans les meilleurs cas, on conserve près de 50% des représentations; dans d'autres régions, les diffuseurs sont incapables d'assurer une continuité à leur diffusion jeune public.

L'impact du boycott des réservations sur les compagnies

- l'absence de public intéressé (diffuseurs ou écoles) rend impossible la signature des contrats avec les acteurs et le personnel nécessaire à la tournée
- sans contrats avec les compagnies jeune public, les artistes et autres travailleurs culturels ne peuvent offrir aucune garantie de disponibilité aux compagnies

L'impact d'un boycott des sorties sur les compagnies

Très brièvement,

- à court terme, les compagnies subventionnées à fonctionnement pourront conserver leurs actifs;
- les compagnies programmées par un ou plusieurs diffuseurs spécialisés, qui ont des représentations regroupées dans le temps, pourront offrir dans la plupart des cas les minimums exigés par les ententes collectives. Il s'agit d'une vingtaine de spectacles.
- les compagnies qui travaillent auprès de la petite enfance (CPE) seront peut-être moins touchées
- les compagnies qui jouent dans les écoles, pour la plupart des compagnies de la relève et dont la seule source de revenu est la représentation, se retrouvent sans ressources; elles devront congédier du personnel et repousser le travail de création de production et de diffusion
- un calendrier de travail disparate en terme de dates et de lieux pourrait influencer sur la disponibilité du personnel artistique et de tournée et rendre impossible la tournée
- la démotivation du diffuseur pour leur travail

L'impact d'un boycott des réservations et des sorties sur les artistes et les travailleurs culturels

La diffusion des arts de la scène implique l'intervention d'un grand nombre de professionnels qui oeuvrent dans des milieux différents et complexes et qui doivent respecter des règles précises. Depuis la programmation que le diffuseur doit faire accepter par son conseil d'administration jusqu'au contrat que l'artiste signera avec une compagnie pour des représentations étalées dans le temps et dans l'espace, il aura fallu conjuguer la disponibilité de beaucoup de monde et d'équipements. Pour ces raisons, plusieurs compagnies pourraient devoir refuser les propositions des diffuseurs si elles arrivaient trop tard. Les interprètes, les auteurs, concepteurs, metteurs en scène qui, parce qu'ils se consacrent au jeune public en tirent une bonne partie de leurs revenus verront ces revenus diminuer substantiellement, et pour un temps indéterminé.

L'impact d'un boycott sur l'accessibilité des jeunes aux arts de la scène

On peut écrire sans se tromper qu'il y a en moyenne 250 jeunes par représentation, qu'il s'agisse de théâtre de danse ou de musique.

RÉGIONS	Scolaires Régulière	Jeunes spectateurs	Scolaires Boycott s	Jeunes pectateurs
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	18	4,500	2	500
BAS-RICHELIEU	10	2,500	2	500
BAS-SAINT-LAURENT	27	6,750	4	1,000
Théâtre du Bic	8	2,000	1	250
CENTRE DU QUÉBEC	13	3,250	0	0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	48	12,000	9	2,250
CÔTE-NORD	27	6,750	4	1,000
ESTRIE	13	3,250	8	2,000
GASPÉSIE-ÎLES DE LA MADELEINE	16	4,000	1	250
LANAUDIÈRE	104	26,000	14	3,500
LAURENTIDES	66	16,500	3	750
LAVAL	72	18,000	15	3,750
MAURICIE	32	8,000	3	750
MONTÉRÉGIE	136	34,000	36	9,000
L'Arrière-Scène	35	8,750	8	2,000
MONTRÉAL	130	32,500	30	7,500
Maison Théâtre	184	46,000	24	6,000
Théâtre Denise-Pelletier	85	21,250	41	10,250
OUTAOUAIS	30	7,500	2	500
QUÉBEC	42	10,500	19	4,750
Les Gros Beccs	101	25,250	19	4,750
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	16	4,000	4	1,000
Le Théâtre La Rubrique	13	3,250	0	0
TOTAL				
TOUS LES DIFFUSEURS	1 226	306 500	249	62 250
DANS L'ÉCOLE	492	123 000	175	43 750

Ce dernier tableau est le plus révélateur de l'effet d'un boycott sur les jeunes concernés dans leurs régions respectives; on peut ajouter à cela les 317 représentations qui ne seront pas données à l'école, dans tout le Québec. On a vu qu'à peine plus de 10 % des représentations sont jouées pour la famille, à Montréal presque exclusivement. Ainsi, à l'extérieur de Montréal et de Québec, l'accessibilité aux arts de la scène sera limitée. La fréquentation des arts sera-t-elle de nouveau réservée à une certaine élite!

Un troisième boycott en 5 ans - impact sur les diffuseurs

Voir présentation de RIDEAU (diffuseurs pluris) et de l'Association des diffuseurs spécialisés (ADST)